



DES ENTREPRISES TÉMOIGNENT ...

Somab,
Pourquoi sécuriser le site industriel et les réseaux
informatiques d'un acteur industriel



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Service de Coordination
à l'intelligence
Economique





POURQUOI SÉCURISER LE SITE INDUSTRIEL ET LES RÉSEAUX INFORMATIQUES D'UN ACTEUR INDUSTRIEL

1.	L'ENTREPRISE	2
2.	LE CONTEXTE.....	2
3.	L'OBJECTIF	2
4.	LA DÉMARCHE.....	2
5.	LA SOLUTION MISE EN PLACE	3
6.	LES OBSTACLES	3
7.	LES GAINS.....	4
8.	CE QU'IL FAUT RETENIR	4
9.	LE FUTUR	4
10.	EN SAVOIR +.....	4
11.	QUELQUES TAGS.....	4



1. L'ENTREPRISE

SOMAB est un fabricant de machines outils spécialisé dans la fabrication de machines de tournage et de fraisage. Ses principaux clients appartiennent au domaine médical, agricole ou encore automobile. SOMAB intervient généralement en tant que fournisseur des sous traitants des grandes entreprises de ces secteurs d'activité. SOMAB fabrique annuellement entre 100 et 150 machines outil. L'entreprise est basée à Moulins (03) et emploie 85 personnes réparties sur 2 sites : 60 personnes sur le site de production, 25 personnes sur un deuxième site dédié au Service Après Vente, à la fourniture de pièces...

2. LE CONTEXTE

Les produits commercialisés par la société contiennent des procédés techniques et des savoir-faire complexes. A l'heure de la mondialisation et d'Internet, il est donc impératif pour SOMAB de protéger ses technologies et ses produits. Cette exigence est encore accrue dans le cas de SOMAB puisque son actionnaire de référence est étranger et opère sur un segment concurrent du sien. L'actionnaire a pris des parts dans SOMAB pour se donner un accès et une visibilité sur ses technologies : si SOMAB ne protège pas suffisamment ses brevets et technologies, le risque est réel que ceux-ci soient captés par sa maison mère et si elle y parvenait SOMAB n'aurait plus de raison d'être. Face à ces risques, la décision a été prise de mettre en place des mesures de contrôle et de sécurité renforcées.

3. L'OBJECTIF

La démarche entreprise par SOMAB visait à prendre conscience et à identifier toutes les possibilités d'intrusion virtuelle (par le réseau informatique) ou réelle (intrusion sur le site) ceci pour éviter la divulgation de ses procédés et savoir-faire. Ce projet s'est déroulé en trois étapes :

- diagnostiquer la situation et identifier les précautions à prendre
- prémunir les risques d'intrusion
- accroître la sensibilisation du personnel à ces questions

4. LA DÉMARCHE

La phase de diagnostic a permis d'identifier un ensemble de mesures à mettre en place pour répondre à l'objectif d'accroissement de sécurité. Une particularité, cette mission et la mise en place des mesures ont eu lieu en 2009 dans un contexte économique difficile marqué par la crise, aucun budget supplémentaire n'a été alloué pour réaliser ce diagnostic.



www.cybermassif2010.com





D'un point de vue pratique, c'est la personne en charge de la gestion informatique qui a coordonné le projet. La phase de diagnostic a permis de souligner les lacunes en termes de sécurité informatique (faiblesse des protections par mots de passe, des sauvegardes...) mais également physique (insuffisante protection des accès aux locaux...).

Face à ce constat les mesures développées ont été de deux ordres :

- au niveau informatique, le responsable informatique a mis en place un ensemble de procédures visant à accroître la sécurité : optimisation de la gestion des sauvegardes journalières et périodiques, renforcement de la sécurité des postes utilisateurs, mis en place d'une nouvelle procédure pour la gestion des mots de passe d'accès aux postes informatiques, déconnexion automatique des postes de travail au-delà d'un temps sans activité. En raison des contraintes de budget, ces mesures ne se sont pas accompagnées d'achat de nouveaux outils spécifiques comme des logiciels anti-intrusion même si ces achats ne sont pas à exclure à l'avenir.
- au niveau physique, les mesures mises en place visent à restreindre l'accès aux locaux au seul personnel de l'entreprise. Une procédure a été mise en place pour les personnes extérieures, elles doivent obligatoirement être identifiées et avoir un interlocuteur référent dans l'entreprise. Pour ces personnes extérieures, les systèmes informatiques sont désormais bridés de sorte qu'elles ne peuvent pas accéder au réseau de l'entreprise par exemple avec un ordinateur portable. Une plus grande attention est également portée lors des recrutements de salariés ou stagiaires pour éviter l'incorporation dans le personnel de l'entreprise de personnes indécrites.

5. LA SOLUTION MISE EN PLACE

- Un ensemble de procédures renforçant la sécurité du réseau informatique et sécurisant l'accès aux locaux.

6. LES OBSTACLES

SOMAB a rencontré deux principaux obstacles dans la mise en place de ces mesures. Le temps est indéniablement un problème : réaliser un diagnostic, élaborer des mesures, les mettre en place prend du temps et mobilise des personnes sans générer de chiffre d'affaire ou d'activité productive.



www.cybermassif2010.com





Ces mesures peuvent également provoquer des coûts : coûts directs de personnel mais aussi coûts additionnels éventuels lors de l'achat de logiciels spécifiques.

7. LES GAINS

Cette démarche a permis d'accroître la sécurité du réseau informatique et de l'accès aux locaux : ce dispositif renforce donc la protection des données de SOMAB. La mise en place de cette démarche a également permis de sensibiliser une large partie du personnel aux problématiques de protection des données et à la nécessité de protéger les savoir-faire de SOMAB.

8. CE QU'IL FAUT RETENIR

A une époque où l'information devient facilement accessible notamment par les réseaux informatiques, il est indispensable pour une entreprise de protéger ses procédés et savoir-faire pour éviter qu'un concurrent ou partenaire mal intentionné ne pirate ces créations et ruine l'avantage concurrentiel de l'entreprise. Les mesures de sécurité doivent porter à la fois sur les réseaux informatiques en sécurisant leur accès et leur protection. Elles doivent également porter sur les locaux physiques des entreprises pour éviter qu'une personne extérieure à l'entreprise ne puisse s'y introduire à des fins malveillantes.

9. LE FUTUR

La démarche initiée va être poursuivie et renforcée. SOMAB continue de réaliser une veille sur les contrôles qu'il serait possible de mettre en place et les contrôles et barrières sont régulièrement renforcés. A terme, cette démarche pourrait également s'accompagner de l'achat de logiciels ou autres solutions.

10. EN SAVOIR +

www.somab.fr

11. QUELQUES TAGS

Machines outils – protection des données



www.cybermassif2010.com

